Past Issues Subscribe Translate ▼ RSS 🔊

Affichez cet e-mail dans votre navigateur



Cette semaine, dans le secteur du bus et de l'autocar:

Lisez ici la Bourse du Transport



La Commission européenne agrée le Fonds belge d'insolvabilité

pour le secteur du voyage La Commission européenne a donné son feu vert à la réforme du système

d'insolvabilité pour les agences de voyages élaboré par le gouvernement fédéral au début de l'année. Les différentes situations de crise traversées par le secteur du tourisme au cours des dernières années ont mis le système traditionnel d'insolvabilité des agences de voyage sous pression. Celui-ci leur garantissait la possibilité de s'assurer contre l'insolvabilité financière et une faillite éventuelle. Ainsi, les clients avaient la garantie d'être remboursés ou, s'ils se trouvaient à l'étranger, d'être rapatriés. Toutefois, comme diverses compagnies d'assurances n'étaient plus disposées à couvrir de tels risques, la situation serait vite devenue intenable si plusieurs agences de voyage avaient fait la culbute sur une courte période. Voilà pourquoi le gouvernement est intervenu. Un plafond d'intervention est

désormais fixé par année calendrier et par assureur. Au-dessus de ce plafond, le dédommagement n'est plus qu'en partie à charge de l'assureur. L'autre partie est garantie par un fonds financé par les sociétés concernées. La Commission a approuvé le nouveau système d'insolvabilité. Il doit entrer en vigueur début 2023 et restera en place jusque fin 2028. Pour les textes officiels, l'on doit encore attendre l'avis du Conseil d'Etat. (Source : BELGA)

- 28/02 & 7/03 FCBO organise à nouveau, les 28/02 et 7/03/2023, une formation de mentor à

INSCRIVEZ VOTRE EMPLOYÉ A LA FORMATION DE MENTOR

Bruxelles. Deux jours durant, le 'mentor' sera préparé à accueillir de nouveaux travailleurs dans l'entreprise. Les jeunes bénéficieront d'une attention particulière. Voici quelques thèmes qui seront abordés : l'apprentissage dual, le profil des jeunes, les tâches et rôles dévolus au mentor, les techniques de communication et de motivation. Pour plus d'informations et inscriptions

: elisabeth.salaets@sociaalfonds.be.

Rappel:

Changements pour les LEZ en France a partir du 01/01/23

• Montpellier : la norme minimale pour circuler avec des PL et VUL est

- Crit'air 3. • Nice: la norme minimale pour circuler avec des PL est Crit'air 3.
- Grand Paris : la mise en place du calendrier initialement prévu a été reportée. Nous vous tiendrons informés du nouveau calendrier par circulaire. • Reims: la norme minimale pour circuler est Crit'air 3. • Toulouse: la norme minimale pour circuler est Crit'air 3.
- Strasbourg : Interdiction effective des véhicules classés Crit'air 5.



Le 7 février, Atout France et ses partenaires bruxellois lanceront la nouvelle année

touristique en France. Profitez de l'occasion pour découvrir toutes les nouveautés en matière d'événements, expériences, logement et gastronomie que la France est en mesure de vous offrir! • Date : mardi 7 février 2023

• Lieu : Bruxelles

• **Heures** : de 13h30 à 18h00

- Destinations: l'Ardèche, Auvergne Volcans, Auvergne-Rhône-Alpes, Avignon, le
- Beaujolais, Bourgogne & Montagnes du Jura, la Bretagne, le Centre des

newsletter.

Monuments Nationaux, la Drôme, Évian, le Grand-Est, Hauts-de-France, Lille, l'Isère, Le Havre, la Loire, Marseille, Nantes, la Normandie, l'Occitanie, Ouest Corsica et Rouen. Vous recevrez de plus amples informations dans les prochaines éditions de notre



A l'avenir, chaque ligne d'autobus De Lijn circulant de et vers la Région Bruxelles-Capitale sera reconnaissable par un nouveau numéro. La nouvelle combinaison se

compose de la lettre 'R' et de deux chiffres. La société de transport flamande compte une cinquantaine de lignes d'autobus partant de la capitale et y arrivant. Dans les prochaines années, elles seront toutes rebaptisées et rendues plus reconnaissables par la lettre R, pour « régionale ». Les lignes de bus seront ainsi plus faciles à identifier. La personne qui prendra une ligne R en Flandre saura que celle-ci a Bruxelles pour destination. La première ligne R sera la ligne autobus existante 129 entre Dilbeek et Bruxelles-Nord. A partir du 1er janvier, elle deviendra la R29. Le nouveau numéro de ligne

terme, la R14 remplacera par exemple la ligne 214 et la R70, le bus 170. A chaque modification, De Lijn diffusera des informations détaillées. La refonte des lignes de bus de et vers Bruxelles fait partie de l'introduction d'un nouveau réseau flamand de bus et de trams axé sur la demande. (Source : BELGA)

ressemblera, dans la mesure du possible, à l'actuel numéro de trois chiffres. A



Le 25 décembre, l'autocar de tourisme et Busfan.be ont été mis à l'honneur dans le programme de VTM Lifestyle & Wonen. Pour être en règle vis-à-vis de la loi sur les médias, l'émission portait surtout sur les atouts de l'autocar par rapport à d'autres

moyens de transport courants sur les routes des vacances. Une rediffusion du programme est prévue le 31 décembre 2022, à 13h40 sur VTM (après les infos de midi). Le programme peut être visionné à nouveau sur VTM Go.



dénudent et que le froid s'installe, le téléphone ne cesse de sonner chez Tijlcars. « Depuis les vacances de carnaval, nous n'avons connu aucun répit. Je travaille ici depuis 25 ans et je n'ai jamais été aussi occupée » se confie Kathy Poppe, véritable moteur administratif et épouse du gérant Rudi Teunissen, exploitant d'autobus en

Campine. « Lorsque j'allume mon ordinateur le matin, ma boîte aux lettres

> Lire le nouveau Car & Bus e-zine

Recevez les nouveaux e-zines dans votre boîte mail

électronique déborde de demandes de bus disponibles. »

Cliquez ici pour l'article dans son entièreté



Janvier

18

Comité Autocar

à présent le télétravail et le travail dans les bureaux à Haren. Vous trouverez ici les données de contact des collaborateurs de la FBAA.

Les collaborateurs de la FBAA, de l'ICB, de FCBO et du Fonds social combinent dès





Cliquez ici pour vous désinscrire de cette liste d'envoi.

Consulter notre politique de confidentialité